

SEANCE PLENIERE DU CESECC

MERCREDI 21 JUILLET 2021

MOTION

DEPOSEE PAR : Patrice BOSSART pour la CGT

OBJET : motion de soutien aux salariés de Corse-Matin

200 emplois menacés à Corse Matin à brève échéance

Considérant l'inquiétude exprimées par les représentants syndicaux SNJ, FO, STC et CGT de Corse-Matin (Sociétés Corse Presse, Corse-Matin Publicité, Corse Distribution) quant à l'avenir de leurs entreprises et de leurs 200 emplois, au regard d'une part de la situation financière qui ne cesse de se dégrader au fil des années et des inquiétudes que cette situation soulève quant à la pérennité du titre.

Considérant l'anxiété des personnels quant aux conséquences sociales qu'engendrerait une liquidation. En effet, 200 emplois difficilement requalifiables sur le marché du travail insulaire et la vie de 200 familles corses sont en jeu.

Vu que la préservation de l'unique quotidien de presse écrite en Corse représente un enjeu majeur en matière d'accès pluriel à l'information pour toute une population et par conséquent en matière de démocratie.

LE CESEC de Corse apporte son soutien aux salariés de Corse Matin